

RESILIENCE DES POPULATIONS URBAINES DE JEREMIE

Contrat : FED/2018/396-335



ETUDE DU PROJET D'INFRASTRUCTURE DANS LE QUARTIER DE LA POINTE

TERMES DE REFERENCE

Durée du contrat	: 01/12/2020 – 30/12/2020
Durée de la mission	: 30 jours
Lieu de la mission	: Jérémie, Département de la Grand-Anse, Haïti
Public cible	: Consultant ou firme de consultation nationale
Date limite pour la soumission des offres	: 23/11/2020

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante : procurementht@ht.goal.ie

I. Contexte

Bornée à l'Est par la République Dominicaine, au Nord par l'Océan Atlantique et au Sud et à l'Ouest par la mer des Caraïbes, la République d'Haïti est située sur la ceinture des ouragans et est traversée par des centaines de kilomètres de failles sismiques. Haïti figure parmi les pays les plus exposés aux désastres naturels dans le monde.

En octobre 2016, Haïti a été frappée par l'ouragan Matthew, qui a dévasté plusieurs régions du pays. Les dégâts et les pertes provoqués par le cyclone sur l'habitat, les infrastructures scolaires, sanitaires, routières, l'environnement, le bétail et l'agriculture sont estimés à près de 1,9 milliard de dollars, représentant l'équivalent du budget national de l'exercice 2016-2017.

Jérémie est l'une des communes les plus touchées par le passage de l'ouragan, qui a révélé le degré alarmant d'exposition de la ville aux risques climatiques et sa faible capacité de réponses aux désastres. Il a aussi mis en lumière l'impact à long terme qu'un tel événement climatique peut avoir sur les personnes et les territoires engendrant, faute de résilience, des périodes de crise prolongées. Dans ce contexte, GOAL Haïti, en consortium avec Action Aid et Fonkoze, a reçu le financement de l'Union Européenne, dans le cadre du programme Urbayiti, pour implémenter un projet dénommé « Résilience des populations urbaines de Jérémie » pour une durée de quarante-deux mois, avec un accent très poussé sur la gestion des risques et désastres.

A. Description du projet

Le projet « Résilience des populations urbaines de Jérémie », financé par l'Union européenne, dans le cadre du programme Urbayiti, est exécuté dans 5 quartiers précaires de Jérémie (Mackandal, Nan Cité, La Pointe, Villa Saint Louis et Cote de fer) et a pour objectif général



l'amélioration de la résilience et des conditions de vie des habitants des quartiers précaires de Jérémie, par :

- L'aménagement de l'espace urbain et des services de base, selon une approche participative et inclusive, par la réalisation de microprojets d'infrastructures communautaires
- L'amélioration de la gouvernance locale, dans le domaine de la gestion des risques et désastres, par la mise en place d'un système d'alerte et de réponse précoce
- Le renforcement de filières économiques susceptibles de favoriser le développement économique des quartiers, par le financement de microprojets d'investissement, au bénéfice d'organisations locales
- L'autonomisation économique des femmes les plus vulnérables, à travers la mise en place de moyens d'existence robustes et durables.

II. Objectifs de l'Etude

A. Objectif général

L'objectif général de l'étude consiste à finaliser la conception du Plan d'aménagement de l'espace touristique et historique du quartier La pointe, à Jérémie, d'évaluer sa faisabilité technique, effectuer le plan détaillé technique et architectural, de calculer tous les métrés et déterminer les couts en sectionnant les interventions en petits ouvrages.

B. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

- Analyser et finaliser le Draft du dessin d'aménagement déjà développé par GOAL
- Réaliser les études et analyses en lien avec le sol et la proximité des ouvrages par rapport à la mer
- Déterminer les types et spécificités des matériaux devant être utilisés dans la construction des ouvrages, afin de garantir leur durabilité et la sécurité des usagers
- Sectionner le plan d'aménagement en plusieurs projets de moins de 20000 euros.
- Produire les plans détaillés de tous les projets (architecturaux et techniques).
- Analyser et préparer un devis.

RESULTATS ATTENDUS

- 1) Rapport initial, devant ressortir la compréhension des objectifs de l'étude par le consultant et la méthodologie finale adoptée pour sa réalisation (**3 jours après la signature du contrat**)
- 2) Rapport intermédiaire sur le déroulement de l'étude (**5 semaines après la signature du contrat**)
- 3) Rapport final de l'étude, avec des recommandations adaptées et des différents annexes nécessaires (**A la fin de l'étude**)
- 4) Présentation sur Powerpoint des résultats de l'étude (**A la fin de l'étude**)

III. METHODOLOGIE



La méthodologie devra présenter un plan de travail qui précisera la compréhension du consultant et sa vision de la mission à effectuer ainsi que l'organisation pratique de celle-ci, en tenant compte des délais prévus.

En effet, l'approche méthodologique devrait s'articuler sur :

- L'exploration de l'information existante à travers la recherche et l'exploitation de toute la documentation se rapportant à l'objet de l'étude, dont les Draft du Plan (Dessin), du Devis estimatif et du relevé topographique déjà réalisés par GOAL, les différents Plans existants sur l'espace détenus par les institutions étatiques et autres.
L'exploration de l'information devra être faite aussi à travers des contacts, des discussions et des entretiens avec des parties prenantes clé tels la Mairie, le MTPTC, l'ISPAN, ainsi que des membres de la communauté de La Pointe
- La collecte des données de terrain basée (1) sur les observations directes, sur le site, (2) sur les enquêtes formelles ou autres méthodes de collecte d'information ciblées auprès de la communauté et (3) sur des relevés avec l'aide d'outils et techniques appropriés
- L'utilisation des techniques et logiciels appropriés pour l'analyse et la conception des ouvrages, tel Autocad

a. Briefing et revue documentaire

Avant le travail de terrain, le consultant devra prendre connaissance de la documentation clé et assister à une séance de briefing-échange avec le Directeur Pays et les points focaux (techniques et supports) pertinents. Des séances d'information par téléphone et/ou par mail peuvent être convenues à l'avance selon les besoins du Consultant.

IV. RAPPORT

Les rapports devront suivre la trame fournie par GOAL Haïti au début de la consultation et devront être rédigés en Français

V. DUREE ET CALENDRIER

La durée totale du temps de travail estimée pour cette étude est d'un mois de travail. Le contrat débutera le 15 Octobre 2020 et s'étendra jusqu'au 14 Novembre 2020. L'élaboration du plan de travail détaillé de l'étude est laissée à la discrétion du consultant, avec consultation et validation de GOAL, et devra prévoir les étapes relatives à la compréhension de la mission, la collecte de données, les analyses, la production et la validation des rapports.

VI. SUPERVISION

Le/la consultant(e) sera sous la supervision générale de l'Assistant Country Director – Programme (ACD-P) et sous la supervision directe du Gestionnaire du projet Résilience urbaine de Jérémie.

Un Comité de suivi de l'étude sera constitué et réunira : ACD-P, MEAL Manager, Gestionnaire de Projet, Manager Infrastructure, Manager GRD, d'un représentant de la Délégation départementale du MTPTC et du Maire principal de Jérémie. Ce groupe de référence assistera le superviseur dans le suivi-qualité du travail accompli par le Consultant. Le groupe de référence fournira les feedbacks requis sur le rapport intermédiaire et le rapport final de l'étude.



VII. LIEU DE L'ETUDE

L'étude concerne l'espace touristique et historique du quartier La Pointe, dans la ville de Jérémie, de superficie 3686.78m² ayant pour coordonnées géographiques N :2020000.00, E : 635000.00
Alt : 40.00, PK : 0+000.00 et A PK : 0+084.25

VIII. PROFIL DU CONSULTANT

- Firme de consultation/Cabinet d'étude dans le domaine ou personne titulaire d'un diplôme de niveau Master en Génie civil ;
- Au moins 10 années d'expérience dans la coordination, la conception, la mise en œuvre, le suivi d'études et d'évaluations ;
- Avoir conduit au moins 3 études similaires au cours des 5 dernières années ;
- Démontrer une excellente maîtrise des enjeux liés à la mitigation des risques en milieu urbain et/ou l'aménagement urbain dans les pays en développement ;
- Connaissance du contexte urbain haïtien (Jérémie en particulier) et des acteurs intervenant dans le domaine de l'aménagement urbain ;
- Capacités communicationnelles et expérience dans la facilitation d'ateliers ;
- Capacité à écrire des rapports clairs et utiles (il peut être demandé de fournir des exemples de travaux précédents) ;
- Parlant couramment le français et l'anglais (le créole est un plus) ;
- Capacité à gérer le temps et les ressources imparties et à travailler dans des délais établis ;
- Expérience dans la réalisation de publications ou travaux de recherche sur l'aménagement urbain dans les pays en voie de développement, un atout ;
- Indépendance par rapport aux parties impliquées ;
- Disponible pour toute la durée de l'étude

IX. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION

- Un curriculum vitae détaillant notamment les expériences pertinentes en matière d'études pour des projets/programmes humanitaires et/ou de développement ;
- Une brève description de l'équipe constituée pour conduire l'étude, ainsi que les CV des membres de l'équipe ;
- Une proposition technique **en français** (10 pages maximum), incluant des éléments sur :
 - La compréhension du contexte et des principaux enjeux de l'étude ;
 - La méthodologie à adopter, avec indication des principaux outils qui seront utilisés pour conduire l'étude ;
- Pour les consultants nationaux ou étrangers résidant en Haïti – fournir également les copies des documents prouvant le statut fiscal haïtien du consultant pour confirmer l'application du bon taux de taxes à verser par GOAL auprès de la DGI haïtienne :
 - Pour une société : patente en cours de validité
 - Pour une personne à titre individuelle : carte d'identité nationale haïtienne ou permis de séjour en cours de validité
- Une proposition financière **en Gourdes (HTG)** à partir du modèle ci-dessous :



Désignation (HTG)	Nombre/Quantité	Montants (HTG)
Honoraires (Hors Taxe)		
Honoraires (TTC) ¹		
Frais de production de document, impressions, fournitures		
TOTAL		

X. EVALUATION DES OFFRES RECUES

Le contrat sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu le nombre de points le plus élevé, sur la base du barème ci-dessous :

Critères	Barème
Etape 1 – Analyse de l’offre financière (5 points)	
Pourcentage de variation avec le budget GOAL	3
Présentation de l’offre financière	2
Etape 2 – Analyse de l’offre technique (20 points)	
Critère #1 – Profil du soumissionnaire ou de l’équipe et expériences pertinentes (10 points)	
Expérience en études similaires	5
Expérience dans la réalisation de publications ou travaux de recherche sur l’aménagement urbain	3
Connaissance et compréhension du contexte	2
Critère #2 – Méthodologie, compréhension des TDR, capacités de présentation et d’expression écrite (5 points)	
Qualité, pertinence et précision de la méthodologie proposée	2
Compréhension des TDR et enjeux de l’étude	2
Présentation / Capacités d’expression à l’écrit	1
Critère #3 – Références (5 points)	
Réputation / Références présentées ou obtenues	3
Expériences de travail précédentes avec GOAL	2
Score total	25

XI. PAIEMENT ET PROCESSUS D’APPROBATION DE LA PERFORMANCE

Les frais relatifs au transport du Consultant, ainsi que ses frais de séjour seront versés à la signature du contrat.

Concernant les honoraires, ils seront versés de la façon suivante :

- 30% à la signature du contrat ;
- 30% après la remise et la validation du rapport intermédiaire ;
- 40% après la remise et la validation du rapport final.

Pour le processus d’approbation, le superviseur et le groupe de référence de GOAL devront évaluer le travail et la performance du Consultant. Ils valideront la qualité des travaux et approuveront le versement des tranches.

¹ Le taux d’imposition pour les consultances internationales est de 20% ; celui pour les consultances nationales est de 2%.



XII. ETHIQUE D'EVALUATION

Le consultant retenu pour conduire cette évaluation doit être indépendant et impartial. Il ne doit présenter aucun lien avec le projet, il ne peut avoir travaillé sur ce projet pour GOAL ou l'une des autres parties prenantes au projet.

Le contrat liant le consultant à GOAL ne peut faire l'objet d'une sous-traitance à une tierce personne. Le candidat retenu sur la base de son CV pourra s'entourer d'une équipe pour la collecte et l'analyse des données, ou la rédaction et la traduction du rapport, mais il sera tenu de conduire lui-même l'étude à Jérémie et auprès des parties prenantes, à travers la méthodologie décrite dans l'offre technique.